

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

TO INTERESTED PERSONS HAVING THE RIGHT TO SIGN AN APPLICATION FOR APPROVAL BY REFERENDUM

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° P.2098-LAS-188

SECOND DRAFT BY-LAW NO. P.2098-LAS-188

1. OBJET DU PROJET ET DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

1. PURPOSE OF THE DRAFT AND APPROVAL BY REFERENDUM

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 29 août 2017 sur le premier projet de règlement P.2098-LAS-188, le conseil a adopté à sa séance du 5 septembre 2017 le second projet P.2098 LAS 188 intitulé « Second projet de règlement amendant le règlement de zonage n° 2098 de manière à créer la zone P12-74 à même la zone C12-05 et la zone P12-75 à même la zone C12-06, et ce, afin d'y autoriser la création de parcs ».

Following the public consultation meeting held on August 29, 2017 on first draft by-law no. P.2098 LAS 188, Council adopted at its meeting of September 5, 2017 second draft by-law P.2098-LAS-188 entitled "Second draft by-law P.2098-LAS-188 amending zoning by-law no. 2098 so as to create Zone P12 74 from part of Zone C12-05 and Zone P12-75 from part of zone C12-06."

L'objet de ce règlement vise à créer deux nouveaux parcs et ainsi aménager un nouveau lien entre le cœur du Quartier Angrignon Est et la station de métro Angrignon.

The purpose of this by-law is to create two new parks thus establishing a new link between the heart of Quartier Angrignon Est and the Angrignon metro station.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées C12-05 et C12-06 et des zones contiguës C12-12, C12-04, H12-59, I12-67, P12-69 et P12-75 de l'arrondissement et des zones contiguës 0012, 0013, 0015 et 0020 de l'arrondissement Le Sud-Ouest afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

This second draft by-law contains provisions that could be the object of an application by interested persons in the zones concerned C12-05 and C12-06 and the contiguous zones C12-12, C12-04, H12-59, I12-67, P12-69 and P12-75 in the borough of LaSalle and from contiguous zones 0012, 0013, 0015 and 0020 in the borough Le Sud-Ouest such that a by-law that contains them be submitted for their approval in conformity with the Act Respecting Elections and Referendums in Municipalities.

Une demande relative aux dispositions ayant pour objet :

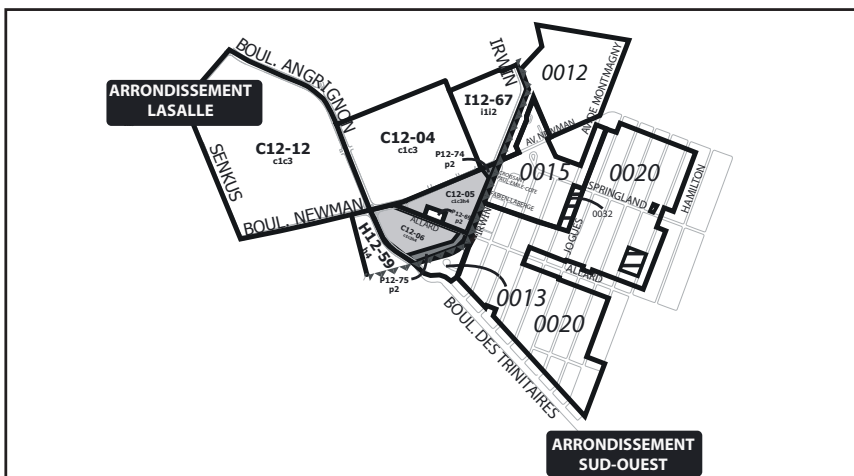
An application relative to the provisions pertaining to:

- la création d'un parc dans la nouvelle zone P12-74 sur le lot 3 002 750 à même la zone actuelle C12-05; et
- la création d'un parc dans la nouvelle zone P12-75 sur le lot 1 449 493 à même la zone actuelle C12-06

- the creation of a park in the new zone P12-74 on lot 3 002 750 from part of current Zone C12-05; and
- the creation of a park in the new zone P12-75 on lot 1 449 493 from part of current Zone C12-06

est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chaque zone concernée. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toutes zones contiguës d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

is deemed to constitute a separate provision applying separately to each zone named. The purpose of such an application is to submit the by-law containing this provision to the approval of those persons qualified to vote in the zone to which it applies and the contiguous zone from which a valid application is submitted with regards to the provision.



2. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

2. CONDITIONS FOR A VALID APPLICATION

Pour être valide, une demande doit :

To be valid, an application must:

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la secrétaire d'arrondissement au plus tard le 22 septembre 2017 à 12 h;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

- state clearly the provision to which it refers and the zone from which it originates;
- be received at the office of the Secretary of the Borough no later than September 22, 2017 at 12:00 p.m.;
- be signed by at least 12 interested persons in a zone in which there are more than 21 interested persons, or, in other cases, by a majority of the interested persons.

3. PERSONNES INTÉRESSÉES

3. INTERESTED PERSONS

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande et les modalités d'exercice par une personne morale du droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la secrétaire d'arrondissement, 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

Information required to determine who are the interested persons having the right to sign an application and the manner in which a legal person may exercise the right to sign an application may be obtained at the office of the Secretary of the Borough, 55 avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

4. ABSENCE DE DEMANDES

4. ABSENCE OF APPLICATIONS

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

All provisions of the second draft by-law that are not subject to any valid application can be included in a by-law that will not require approval by eligible voters.

5. DESCRIPTION DES ZONES ET CONSULTATION DU PROJET

5. DESCRIPTION OF THE ZONES AND CONSULTATION OF THE DRAFT

Le second projet de règlement ainsi que les plans de zonage peuvent être consultés au bureau de la secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau. Le présent avis est également disponible sur le site Internet de la ville de Montréal dont l'adresse est : ville.montreal.qc.ca, en cliquant sur « Avis publics ».

The second draft by-law and zoning plans can be consulted at the office of the Secretary of the Borough, located at 55 avenue Dupras, LaSalle, during business hours. The present notice is also available on the website of the Ville de Montréal at the following address: ville.montreal.qc.ca, by clicking on "Public Notices".

DONNÉ À LASALLE, ce 14 septembre 2017.

GIVEN AT LASALLE, this 14th day of September 2017.

Nathalie Hadida
 Secrétaire d'arrondissement

Nathalie Hadida
 Secretary of the Borough